

CIBLE

Miracle ?

A lors que les mauvais indices se multipliaient, le Premier ministre nous a soudain annoncé que nous retrouverions l'année prochaine le chemin de la croissance.

Cette affirmation est sans fondement. Les brèves embellies qu'on enregistre ici ou là sont dues à des facteurs saisonniers ou à des mesures provisoires - par exemple la prime automobile. En réalité, un pays qui subit à la fois les restrictions budgétaires, la contrainte sur les salaires, un chômage considérable et une très forte pression fiscale, n'a aucune chance de renouer avec la croissance. A moins...

A moins que ce pays soit dirigé par un homme d'État qui exprime une grande ambition, qui indique les moyens de la réaliser et les efforts qu'il faudra faire. C'est alors qu'il peut y avoir, dans la population, un véritable élan.

Tel n'est pas le cas : il n'y a pas de projet commun, et les sacrifices consentis par beaucoup gonflent les profits de quelques uns. Cela se sait. Cela se voit. D'où l'ampleur de la mobilisation populaire du 17 octobre. Qu'on le sache : ce n'est pas seulement un gouvernement qui est désavoué, c'est la classe dirigeante tout entière qui est récusée.

JEUNES

L'espoir dans les cités

Syndicats

**Cultiver la
diversité**

p. 3

Épreuve

**Chirac face
au pays**

p. 12

L'enfant maudit des médias

Il est dans la nature des médias de faciliter la propagation des thèmes lepénistes. Pour briser le charme, il faudrait une révolution de l'information et dans l'information.

On se croirait dans un roman édifiant de la fin du siècle dernier : au sortir d'un mauvais lieu, le pécheur fait publiquement son *mea culpa*. Mais il a tôt fait de succomber à la tentation, et de « laisser parler sa nature » en s'abandonnant à nouveau à la luxure.

De nos jours, la haute société médiatique ne se comporte pas autrement face à Jean-Marie Le Pen. Elle sait que la créature est moralement dangereuse mais elle ne peut s'empêcher d'y aller voir, de prendre un plaisir trouble au spectacle, et finit par « faire un scoop » comme on tire un coup. Puis les gens de médias se frappent la poitrine, célèbrent la grand-messe du vingt heures et fustigent ceux qui se précipitent sur le quartier chaud tenu par le Front national...

Ce jeu pervers, vieux de plus de dix ans, s'est à nouveau déroulé sous des yeux innocents en septembre, lors de l'affaire de l'inégalité des

« races » (1). Une fois de plus la haute société médiatique a joué avec le feu et s'est brûlé les doigts. Une fois de plus, elle a fait amende honorable et moralisé à perte de vue sur la vilénie des racistes, tout en se demandant pour la millième fois « comment ne pas faire le jeu de Le Pen ? ».

Hélas, la gent médiatique ne comprend pas qu'elle fait naturellement, spontanément, logiquement, le jeu du Front national - et qu'il ne peut en être autrement. Ceci pour trois raisons :

1° - Les médias ont le goût de l'odieux, l'exploitent et en tirent profit. Tout a déjà été dit sur la mise en scène télévisée des émotions, des pulsions sexuelles et des pulsions de mort. On cite d'ordinaire Jacques Pradel et Mireille Dumas, mais on oublie que J.-M. Le Pen offre le catalogue complet des haines et des pulsions que les médias demandent pour fabriquer le sensationnel. Ce qui donne le dialogue à peine imaginaire entre un quelcon-

que Alain Duhamel et le chef du Front national :

- Monsieur Le Pen, pouvez-vous répéter les propos odieux que vous avez déjà tenus à votre réunion de Limousin-sur-Gartampe ?

- Oui, je confirme mes propos odieux comme autant d'évidences quant à mon caractère odieux.

- Monsieur Le Pen, pourriez-vous aller encore plus loin dans l'odieux ?

- Oui, je le peux et je le prouve immédiatement en prononçant une parole odieuse : « race », par exemple.

- Décidément, chers téléspectateurs, il est odieux de constater à quel point Monsieur Le Pen est odieux.

Et ainsi de suite, en une boucle parfaite, pendant une semaine ou deux, sur toutes les chaînes et à la une des principaux journaux.

2° - Le traitement médiatique de l'information favorise J.-M. Le Pen parce que, là encore, il

répond très exactement à la demande de petites phrases et d'images-choc. En outre, il partage avec la société médiatique le goût de l'éclaboussure, à cette différence près que la haute nomenclature salit avec élégance alors que le chef du Front national ne recule pas devant la grossièreté.

3° - La réprobation médiatique du lepénisme est sans effet parce que le chef du Front national se moque des cours de morale, parce que les moralisateurs sont des pêcheurs endurcis, parce que trop de « grands professionnels » donnent le spectacle quotidien de leur lâcheté et participent au système de la corruption généralisée, et parce que les « grandes signatures » de la presse écrite et télévisée appartiennent désormais à la classe dirigeante et diffusent son idéologie. Or le Front national exploite avant tout la réaction populaire contre cette même classe dirigeante.

Pour ne pas être piégée par le national-populisme, il faudrait que la gent médiatique ait le courage de rompre avec la classe dirigeante, et qu'elle en revienne à une conception proprement journalistique de l'information : celle qui consiste à désigner les véritables enjeux, à les présenter selon une hiérarchie, à exposer leurs données fondamentales, au lieu de donner la prime au spectaculaire, à l'atroce et au nauséabond. On nous répondra que ce n'est pas réaliste. Ce qui signifie que les jeux sont faits.

Jacques BLANGY

(1) cf. l'éditorial du numéro 671 de *Royaliste*.

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (105 F)

☐ six mois (195 F)

Date de naissance :

☐ un an (290 F)

☐ soutien (500 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : L'enfant maudit des médias - p.3 : Cultiver la diversité - Cheval - p.4 : Défaut de générosité - Double malaise - p.5 : La muraille d'acier - p.6/7 : Le souffle de l'espoir - p.8 : La transitologie - La sphère financière - p.9 : L'humanité perdue - p.10 : Catholiques français au XIX^e siècle - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Le Président face au Pays.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Télécopie : (1) 42.98.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Cultiver la diversité

Pour beaucoup d'analystes, le mouvement social de décembre dernier a eu pour effet d'amorcer une recomposition syndicale autour de deux pôles. La réalité est beaucoup plus complexe.

Selon la thèse en vogue actuellement, le paysage syndical français se recomposerait à grande vitesse autour d'un pôle réformateur derrière la CFDT, et d'un pôle contestataire, voire révolutionnaire, autour de la CGT. Nombre d'arguments tirés de l'actualité récente semblent conforter cette thèse.

Il y eut d'abord l'opposition farouche de Marc Blondel secrétaire général de Force Ouvrière à la réforme de la Sécurité sociale. Celui qui faisait, jusqu'alors, figure d'interlocuteur privilégié du pouvoir, face à une CGT qui faisait de l'opposition systématique, entraînait en rébellion contre ce même pouvoir. La poignée de main entre Marc Blondel et Louis Viannet allait, peu de temps après, sceller les retrouvailles entre deux frères ennemis. Dans le même temps, Marc Blondel vouait aux gémonies celle qui lui ravissait sa place de syndicaliste modéré et constructif : Nicole Notat.

Il y eut ensuite l'élection à la tête de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, de Jean-Marie Spaeth, numéro 2 de la CFDT. Celle-ci fut ressentie comme une véritable révolution. FO perdait, en effet, la présidence de la CNAM qu'elle détenait depuis sa création. Puis ce fut l'élection à la tête de l'UNEDIC de Nicole Notat, favorisée par le patronat qui contribua ainsi à repousser Blondel du côté des contestataires.

En moins d'un an, la CFDT a raflé la mise et pris la tête

d'un pôle réformateur qui comprendrait aussi la CFTC et la CFE-CGC. FO apparaît comme le grand perdant, contraint à plus ou moins brève échéance de renouer avec la CGT.

Malheureusement cette analyse est partielle et l'émergence de nouvelles organisations syndicales la contredit. Les dissidents CFDT qui ont fondé SUD ne sont pas allés gonfler les rangs de la CGT ou d'une FO contestataire mais ont préféré créer leur propre syndicat. Ils ne se contentent pas de défendre les intérêts des travailleurs mais prennent aussi position sur des questions de société, restant fidèles, de ce point de vue, à leur culture CFDT d'origine.

Il faut, par ailleurs, voir que les élections de Jean-Marie Spaeth ou de Nicole Notat ne se sont pas faites seulement sur des personnes, mais aussi sur des programmes. Comment Marc Blondel, après avoir combattu la réforme de la Sécurité sociale, aurait-il pu prétendre conserver à son organisation la présidence de la CNAM ? En revanche, que celle-ci échoie à la CFDT est logique du fait du soutien critique apporté par Nicole Notat à la réforme Juppé.

A l'UNEDIC qui est excédentaire, Nicole Notat plaide pour l'augmentation des indemnités chômage et l'utilisation de l'excédent en faveur de l'emploi. Le CNPF et Marc Blondel, quant à eux, préféreraient voir baisser les cotisations des employeurs et des salariés. Sur ce sujet, la Secrétaire générale de la CFDT ne

peut être accusée d'être la candidate du patronat...

D'autre part, on voit mal FO, traversé de courants contraires qui vont du trotskisme au Front national, basculer comme un seul homme du côté des contestataires. A terme, c'est plus vers son éclatement qu'on pourrait se diriger. Enfin, cette thèse néglige l'attitude de la CFTC et de la CFE-CGC. La Confédération chrétienne n'est pas prête de rallier les positions de Nicole Notat : d'une part la plaie consécutive à la séparation de 1964 est toujours ouverte et, d'autre part, c'est faire peu de cas de la personnalité d'Alain Deleu. Comment la CFTC pourrait-elle concilier la politique du gagnant-gagnant qu'elle prône dans le cadre de négociations avec l'opposition constructive pratiquée par la CFDT ? Quant aux cadres de la CFC-CGC - elle aussi gangrenée par le Front national - on a du mal à les imaginer s'inféoder à la CFDT.

En fait, cette vision d'un syndicalisme monolithique s'enracine dans les exemples allemand et scandinave. Mais le monolithisme allemand ne fonctionne que lorsque les syndicats trouvent en face d'eux un patronat ouvert à la discussion et l'intransigeance du patronat allemand au cours de ces derniers mois, a fait apparaître les faiblesses de ce modèle. Quant à l'exemple scandinave, fondé sur une participation des salariés à la vie sociale, il n'est pas transposable en France.

Pourquoi aller chercher des exemples ailleurs ? Nous avons notre propre culture syndicale fondée sur la diversité : cultivons-la !

Nicolas PALUMBO

Cheval !

La longue grève de la faim des sans-papiers, les coups qu'ils ont reçus, la mobilisation en leur faveur n'ont pas été inutiles puisque, dans un premier temps, la preuve a été faite que les lois Pasqua étaient inapplicables et que, dans un second temps, le gouvernement en a conclu que son dispositif légal et réglementaire devait être modifié.

Mais en quel sens ? L'avant-projet de loi rédigé par les services du ministère de l'Intérieur prévoit, entre autres, la régularisation des jeunes entrés en France hors regroupement familial et celle des étrangers sans papiers conjoints de Français. Le droit de vivre en famille se voit donc assez largement reconnu.

Malheureusement le texte de Jean-Louis Debré ressemble au fameux pâté d'alouette : l'humanité du texte, que la droite se plaît à souligner, pèse peu au regard du poids des nouvelles mesures répressives qui sont prévues à l'encontre des étrangers en situation irrégulière et de celles qui feront obstacle à la venue en France de simples invités. Mais surtout on assiste à une véritable régression du droit si l'on considère les pouvoirs accrus donnés aux préfets et à la police, au détriment de ceux du juge. Comme le déclare M^e Henri Leclerc, président de la Ligue des Droits de l'Homme : « *le pouvoir du juge doit rester absolu en matière de privation de liberté* ».

Face à un gouvernement qui est soumis à la pression du Front national et qui est balloté entre diverses tendances de sa majorité, une nouvelle bataille commence qu'il est possible de gagner.

Sylvie FERNOY

Défaut de générosité

L'avant-projet de loi sur l'exclusion vise à réduire les inégalités, mais il s'agit sans doute des inégalités entre les pauvres puisque le gouvernement ne va pratiquer qu'un redéploiement des aides existantes.

Après un oubli assez inquiétant, la lutte contre l'exclusion, fer de lance de la campagne de Jacques Chirac, est à nouveau d'actualité comme en témoigne l'avant-projet de loi d'orientation sur « le renforcement de la cohésion sociale » déposé par Jacques Barrot et Xavier Emmanuelli. Tous deux visent par de nouveaux moyens, de nouvelles institutions, à restaurer l'accès de tous aux droits fondamentaux, et cela pour redonner une dignité de citoyens aux exclus. Ce programme s'articule autour de cinq grands objectifs :

- Tout d'abord l'accès aux droits civiques sera garanti par la possibilité donnée aux sans-abri d'exercer leur droit de vote.

- La réforme de l'attribution des logements sociaux et la construction de 100 000 logements d'insertion sont prévus, les réquisitions de logements vacants facilitées.

- L'état de santé des exclus sera amélioré notamment par un suivi médical directement intégré dans les plans départementaux d'insertion.

- Le RMI et autres minimums sociaux seront transformés en salaires, rémunérant des emplois sociaux : les contrats d'initiative locale (CIL). Ainsi les bénéficiaires de telles allocations ne seront plus des « assistés » à part entière.

- Enfin, l'illettrisme devient une priorité nationale.

La volonté de recréer un tissu social est louable et cet avant-projet de loi promet de nombreuses avancées. Cependant on ne peut s'empêcher de s'interroger sur certains de ses aspects. Par exemple, un sans-abri qui a souvent perdu tout lien avec ses origines et ne peut se déplacer ira-t-il vraiment voter dans la commune où il est né ? Également, les CIL qui relèvent plus d'une occupation du temps que de véritable travail mèneront-ils à une véritable insertion ? Mais sans doute faut-il attendre de connaître les détails de l'application d'une loi encore embryonnaire.

Le financement de la loi semble, quant à lui suffisamment explicite pour que l'on comprenne qu'il n'est, ici, pas question de générosité. En effet les mesures concernant l'emploi seront financées non par des dépenses nouvelles mais par des coupes dans des aides à l'emploi déjà existantes. D'autant plus qu'une contribution des couches les plus aisées n'est toujours pas envisagée.

Prendre aux pauvres pour donner au plus démunis, telle semble être la philosophie d'un avant-projet de loi qui va contribuer à aggraver la fracture sociale.

Remi TISSOT

Double malaise

Quant à la réforme du secret de l'instruction, le projet de Jacques Toubon et les protestations de nos confrères provoquent un double malaise. Faut-il consentir à l'hypocrisie médiatique pour mieux fustiger l'hypocrisie répressive ?

La réaction première de tout journaliste, lorsqu'on veut sanctionner la diffusion d'information et entartrer la source, est de crier au scandale. Nombre de nos confrères ne s'en sont pas privés lorsqu'ils ont entendu le Garde des Sceaux présenter élogieusement un rapport (rédigé par Michèle-Laure Rassat) qui préconise le renforcement du secret de l'instruction : la publication de l'ensemble des actes de procédure serait interdite, et de lourdes sanctions frapperaient les personnels de justice et les journalistes qui se mettraient en infraction.

La presse crie qu'on l'égorge, mais elle s'est elle-même offerte au couteau du boucher. Nous ne pouvons passer ce fait sous silence, alors que nous déplorons régulièrement que les règles de notre métier soient cyniquement sacrifiées aux prétendus impératifs du commerce et du spectacle : viol de la vie privée d'innombrables citoyens lors d'enquêtes sur des affaires judiciaires en cours, publication d'allégations calomnieuses, atteintes répétées à la présomption d'innocence, manipulations éhontées de l'opinion - par exemple dans l'affaire de Carpentras (1). On ne peut sans hypocrisie moraliser à longueur de colonnes et cultiver aussi cyniquement le sensa-

tionnel, ni exiger la transparence universelle tout en refusant qu'on l'applique à soi-même - alors que la presse n'est pas épargnée par la corruption active et passive.

Mais il est vrai que le rapport Rassat et la réforme annoncée par Jacques Toubon provoquent un malaise d'un autre type, et d'autant plus vif qu'il s'inscrit dans une politique judiciaire à tous égards scandaleuse : le souci du Garde des Sceaux n'est pas de protéger les petites gens, ou d'empêcher d'indignes chasses à l'homme, mais de défendre son parti en muselant tous ceux qui tenteraient de faire la lumière sur les innombrables scandales qui le menacent.

La réforme projetée, qui vient à la suite de la nomination de magistrats réputés pour leur bienveillance à l'égard du pouvoir, doit par conséquent être vivement combattue. Mais le problème des abus médiatiques reste entier.

Annette DELRANCK

(1) cf. l'excellent dossier présenté par Télérama, no 2437 du 25 septembre.

Le nouveau livre du comte de Paris :
« Les rois de France et le sacré »
Prix franco 148 F

La muraille d'acier

Au Proche-Orient, les grandes manoeuvres sur le statut définitif des territoires autonomes et de Jérusalem ont commencé.

En dépit des apparences, la mise en application des accords d'Oslo n'est pas remise en cause en tant que telle et les discussions pratiques ne sont là que pour amuser la galerie. L'essentiel est acquis, même si le découpage en trois zones, avec des compétences différemment partagées entre Tsahal et la police palestinienne, pose des problèmes parfois inextricables. Le traitement de ceux-ci se fera par la pratique quotidienne. Ce fait mis de côté, restent les problèmes les plus sérieux. Il est de bonne tactique pour Arafat de prétendre ne rien demander de plus que l'application des accords déjà signés. Mais à la lettre, c'est ce qui se fait. C'est-à-dire qu'Arafat a dû faire le choix à Oslo d'un accord intérimaire et d'une autorité limitée au détriment d'un partage territorial et d'un règlement définitif. En d'autres termes, il a déjà troqué Gaza et les villes de Cisjordanie contre la terre. Or sans le dire, il est conduit à faire de plus en plus de concessions sur Jérusalem en échange d'un règlement qu'il obtiendra en définitive sur Hébron. Or c'est là que le bât blesse.

Les dirigeants palestiniens de Jérusalem, avec le descendant du grand mufti Hussein à leur tête, connaissent au fond d'eux-mêmes la réalité du marchandage auquel Arafat ne peut se dérober avec Israël. Pourquoi ne peut-il s'y dérober ? Parce qu'il lui doit le salut politique de son organisation et son propre retour à Gaza. Là où il a pris sur le réel. La question de Jérusalem, en revanche, le dépasse. Tant de hautes instances religieuses internationales sont en lice qu'il ne saurait être rien de plus que le « mendiant de Jérusalem ».

Le gouvernement israélien a donc tout intérêt à ne pas refuser la négociation d'un statut définitif, donc à poser la question de Jérusalem qui accuse les contradictions du camp adverse en même temps qu'il rassemble la grande majorité du peuple israélien. C'est sur cette base que la « muraille d'acier » est sans fissures comme le souhaitait, dès 1923, l'idéologue du nationalisme dit « révisionniste », Zeev Jabotinsky, maître à penser de Netanyahu père et fils. Arafat comme les régimes arabes modérés seront placés dans une position de faiblesse, ce qui, pour Israël, a toujours constitué la seule chance de paix.

Ce qui est en jeu, toujours et encore, est le destin d'Israël. Plus que des dogmes, des idéologies et même des territoires, que le Likoud héritier de Jabotinsky n'a jamais défini en termes religieux - car c'est un parti laïque -, y compris Jérusalem, c'est la force d'Israël qui doit être assurée, ce qu'aujourd'hui on appelle pudiquement la sécurité d'Israël.

Jabotinsky mort lors d'une tournée aux États-Unis en 1940 n'était pas animé par un

sentiment anti-arabe. Il refusait que l'on méconnaisse le peuple palestinien. Parce qu'à la limite cela n'était pas son problème. Il était en quelque sorte amoral en ce qui concerne les Arabes. Pour lui, Israël appartenait à l'Occident. Il était comme une branche de l'Empire britannique sous lequel il avait lui-même combattu mais qui devait tant le décevoir. Netanyahu revit cette appartenance avec les États-Unis. Pour lui, Israël est sur la planète américaine et accidentellement au Proche-Orient. Relié à Internet, CNN, dans un non-lieu, dans un espace globalisé, rien ne lui est plus étranger que les collines dénudées, les oliveraies et la poussière des territoires que, comme la majorité des Israéliens, il n'a jamais visités de sa vie. Qu'ainsi Israël soit en pleine contradiction avec la stratégie de la Maison Blanche ne change strictement rien à l'affaire. Israël fait partie de la société intérieure américaine avant de faire partie de sa politique étrangère. Aucun président des États-Unis ne peut changer cela.

L'Europe n'a donc pas à suivre les Américains. Il ne lui sert de rien d'essayer de rester en bons termes avec Israël pour espérer jouer une médiation. Israël doit être traité comme il se traite lui-même : un État comme les autres. La capacité de médiation européenne repose exclusivement sur son degré d'influence auprès des États arabes et des institutions palestiniennes. C'est la seule manière pour nous d'intéresser un tant soit peu les Israéliens.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **ESPAGNE** : Pour son premier grand voyage officiel à l'étranger, l'héritier du trône d'Espagne, Felipe, s'est rendu en France pour une visite de quatre jours. Le prince des Asturies a rencontré les principales personnalités de l'État, le président de la République, le premier Ministre, les présidents des deux Assemblées. Cette visite, qualifiée de « politique », a comporté aussi plusieurs volets culturels ou économiques. L'enfant a rendu visite au professeur Luc Montagnier à l'Institut Pasteur, a participé à un colloque sur Goya, dîné avec des hommes d'affaires et voyagé à Toulouse pour visiter la chaîne d'assemblage d'Airbus et rencontrer la forte communauté espagnole de la ville rose. Dans un discours, le prince des Asturies a indiqué que « l'Espagne était favorable à l'élargissement de l'Union Européenne mais qu'il ne fallait pas retirer aux uns pour donner aux autres ». Affirmant la volonté de son pays de respecter les critères de Maastricht, l'héritier espagnol a précisé que « les autorités espagnoles avaient également le devoir de maintenir la paix sociale, ce qui n'était pas facile à concilier avec une politique de rigueur ».

♦ **JAPON** : La princesse Nori, escortée par des meutes de photographes nippons, vient d'accomplir son premier grand tour d'Europe, notamment à l'est, pour des visites officielles. La fille unique de l'empereur Akihito s'est notamment rendue en Bulgarie, en République Tchèque avant de séjourner à Londres où elle devait rencontrer la reine Elisabeth.

♦ **SUEDE** : La princesse héritière Viktoria de Suède est arrivée récemment à Angers pour étudier le français au Centre International d'Études Françaises à l'université catholique de l'Ouest. Agée de 19 ans, la fille du roi Carl XVI Gustav s'est prêtée de bonne grâce au jeu des questions réponses avec les journalistes, indiquant qu'elle comptait rester une année entière à Angers. Descendante de Bernadotte, elle a confié qu'elle se rendrait aussi, sur les conseils de son père, à Pau, ville natale du maréchal d'Empire devenu roi de Suède en 1818. La princesse Viktoria a également précisé qu'elle partagerait la vie des jeunes Français de son âge en habitant, comme le veut la tradition, dans une famille du centre d'Angers.

♦ **BELGIQUE** : Une dizaine d'étudiants de l'Union des Étudiants Nationalistes Flamands, d'extrême droite, ont été interpellés le 8 octobre à Louvain alors qu'ils manifestaient contre la visite du roi Albert II et de la reine Paola, hurlant des slogans hostiles à la Belgique unifiée.

♦ **NORVÈGE** : « Au regard de la situation actuelle, je crois que notre monarchie est là pour durer, mais un faux pas peut toujours arriver... Il n'existe pas de famille parfaite. Nous sommes tous des êtres humains avec nos points forts et nos points faibles » a confié le roi Harald V de Norvège dans un livre de conversations avec le journaliste Per Oeyvind Heraldstveit, « Roi Harald : la Monarchie entre vents favorables et vents contraires ».

Depuis bientôt quatre ans, l'association *Droit de cité* mène un combat sur le terrain, dans les banlieues, pour donner leur chance à des jeunes qui se sentent exclus par la société. Parce que la solution aux problèmes de ces quartiers ne se résume ni par quelques actions générales et faussement bienveillantes, ni par la violence, cette association entend apporter des réponses personnalisées. Nous avons demandé à Jean-Pierre Masdoua, président de *Droit de cité* de nous expliquer son action.

■ **Royaliste** : Quel est votre itinéraire ?

Jean-Pierre Masdoua : J'ai eu une adolescence assez mouvementée, livré à moi-même j'ai connu les « dérivés » de la rue, cela me sert d'ailleurs beaucoup aujourd'hui. Mais, grâce à une assistante sociale et au sport j'ai pu reprendre un parcours scolaire après m'être fait renvoyer de l'école. Le sport est devenu pour moi un objectif, m'a donné des règles à respecter, et m'a permis de rentrer dans un processus de socialisation. Je suis ensuite devenu professeur de sport, j'ai créé mon propre club, puis une première association : « Action jeune » qui réunissait des jeunes au delà du sport, (la musique par exemple). En travaillant très près des jeunes des quartiers dits « difficiles », j'ai voulu leur faire partager mon expérience, leur montrer comment prendre en charge leur situation personnelle, car je pense que la personne doit elle-même gérer son insertion et cela quelque soit l'environnement.

■ **Royaliste** : A partir de quels constats avoir créé *Droit de cité* ?

Jean-Pierre Masdoua : Avec « Action jeune » j'ai rencontré de nombreuses autres associations, et je me suis aperçu que celles-ci avaient toutes le même problème. Elles étaient encouragées par les pouvoirs publics

mais c'était bien souvent de la démagogie et dès que ces associations prenaient trop d'importance les aides étaient supprimées car les maires avaient peur de la création d'un contre-pouvoir. Ces associations avaient donc une durée de vie très courte. L'idée était de créer un point de repère national pour faire converger ces petites associations d'intérêt général. Cela pour peser de façon plus significative face aux pouvoirs publics, mais également pour mettre en commun la somme des expériences de chacun. *Droit de cité* répond à ces exigences en coordonnant un réseau d'associations et de personnes qui constitue un interlocuteur face aux pouvoirs publics et aux médias. *Droit de cité* a aussi une vocation d'intérêt général, puisque nous essayons d'apporter un souffle d'espoir dans une société gagnée par le pessimisme.

■ **Royaliste** : Comment ?

Jean-Pierre Masdoua : *Droit de cité* existe depuis quatre ans, et pendant trois ans et demi notre association a fait de l'activisme de terrain, pour répondre à la forte demande des jeunes. Nous avons réalisé énormément de choses en très peu de temps et avec peu de moyens. Mais ces actions n'étaient pas suffisantes, il fallait construire *Droit de cité* à plus long terme. Les actions de terrain restaient ponctuelles et malgré leur grande impor-

tance elles n'étaient qu'une base pour un projet de fond. Notre but alors, avec un certain nombre de moyens était de donner une vraie crédibilité aux associations de quartier pour leur permettre de mieux accomplir leurs tâches, d'outils, de savoir-faire pour répondre à une demande qui n'est pas toujours la même. Nous sommes alors obligés nous aussi de repenser les choses pour apporter des réponses justes. Pour cela nous avons un rêve : l'université *Droit de cité*. Son but est de former les gens à la citoyenneté, c'est-à-dire d'apporter des « savoir de vie », par rapport aussi bien à soi qu'aux autres. La citoyenneté doit être vécue pleinement, non pas comme un handicap mais comme un atout, comme quelque chose qui va valoriser les gens. C'est mal-

■ **Royaliste** : Quel est le projet de *Droit de cité* ?

Jean-Pierre Masdoua : Le projet de *Droit de cité* est un projet évolutif depuis le départ. Lors de la création de l'association nous ne savions pas à quoi nous attendre. Nous voulions répondre à une demande mais cela a été beaucoup plus loin. Au début nous n'avions pas de buts prédéfi-

nis : la société, les besoins, les gens évoluent. Un de nos plus importants projets, en constante évolution, est celui de la formation de jeunes *leaders* de quartiers. Ceux-ci ont besoin, pour accomplir leurs tâches, d'outils, de savoir-faire pour répondre à une demande qui n'est pas toujours la même. Nous sommes alors obligés nous aussi de repenser les choses pour apporter des réponses justes. Pour cela nous avons un rêve : l'université *Droit de cité*. Son but est de former les gens à la citoyenneté, c'est-à-dire d'apporter des « savoir de vie », par rapport aussi bien à soi qu'aux autres. La citoyenneté doit être vécue pleinement, non pas comme un handicap mais comme un atout, comme quelque chose qui va valoriser les gens. C'est mal-

heureusement un rôle que ne remplit pas l'école, qui se borne à enseigner un métier.

■ **Royaliste** : L'idée de justice est-elle encore importante dans les quartiers ?

Jean-Pierre Masdoua : Oui elle est déterminante. Il n'y a pas plus juste qu'un jeune, et une injustice commise à son égard est très mal perçue. En effet, les adultes ne cessent de dire aux jeunes ce qui est bien et ce qui ne l'est pas, mais lorsque ces adultes commettent une injustice cela provoque une rupture par rapport à tout ce qui avait été inculqué aux jeunes. De là naît le syndrome de « victimisation » : certains jeunes justifient leurs mauvais actes par des injustices qu'ils subissent et qui les confortent dans leurs

actions. Je rêve, en ce qui concerne les banlieues, d'un État irréprochable. Si c'était le cas on pourrait réprimer la délinquance, mais on en est encore loin.

■ **Royaliste** : Quelles solutions face à la délinquance ?

Jean-Pierre Masdoua : Je rencontre souvent des responsables de la jeunesse dans des quartiers dits « difficiles » qui ont des problèmes avec des groupes entiers de jeunes dont le principal intérêt est de fumer des drogues douces ou de frapper les vigiles du centre commercial du coin. Or ces mêmes jeunes réclament une autorité suprême, ce qui provoque une incompréhension totale. Pourtant, et c'est cela que les gens ne comprennent pas, ces deux phénomènes sont liés. En effet il est très insécurisant de ne pas être soumis à une autorité : le jeune a besoin d'avoir un point de repère pour prendre confiance en soi, pour se risquer à apprendre, pour se construire. Je pense qu'à partir de ce moment où on est bien dans sa peau on a pas envie de nuire mais plutôt d'aider les autres. Et cela n'est pas assez pris en compte dans les programmes mis en place par les pouvoirs publics. En fait ces programmes sont collectifs et les jeunes ne se sentent pas concernés. Les réalités individuelles ne sont pas du tout prises en considération. De plus les solutions que

l'on devra apporter à leurs problèmes devront être très strictes. Aujourd'hui ce sont les extrêmes qui bénéficient de la situation, car des positions très dures répondent tout à fait à la crise identitaire des jeunes. C'est en effet sécurisant de se reposer sur des positions fortes. C'est ce qui explique le succès du Front national et de l'intégrisme.

■ **Royaliste** : Comment répondre à cette crise d'identité ?

Jean-Pierre Masdoua : C'est ici qu'il faut prendre en considération le problème du modèle. Les modèles négatifs sont très puissants dans les quartiers : les *dealers* gagnent des milliers de francs par jour et ils roulent en grosses voitures. De plus ils vont jusqu'à payer des vacances aux enfants les plus démunis de leurs quartiers pour se donner une image respectable. Le trafic de drogue est pour eux la seule solution pour s'en sortir face à une société qui les a exclus, dont ils se sentent victimes. Face à cela les pouvoirs publics sont impuissants.

A ces modèles négatifs nous essayons d'opposer, sans les combattre car ils n'en prendraient que plus de force, des modèles positifs. Créer, renforcer ce type de modèles c'est apporter une alternative à ces jeunes, c'est leur offrir une nouvelle possibilité qui n'existait pas auparavant. Par exemple quand un jeune voit un sportif de haut niveau, qui réussit, qui gagne de l'argent, il aura forcément envie de lui ressembler. Les jeunes savent faire la part des choses et reconnaître le bien du mal.

■ **Royaliste** : Quelles sont vos relations avec la presse ?

Jean-Pierre Masdoua : La médiatisation de l'association n'a jamais été une priorité pour nous. Mais nous voulons aussi en finir avec l'image négative des jeunes des quartiers que les médias véhiculent. Il y a encore trop de journalistes qui veulent faire du sensationnel, et qui n'ont pas conscience du rôle social qu'ils doivent jouer. Ces journalistes développent un certain nombre d'idées fausses sur ces quartiers et contribuent ainsi à l'aggravation de la « fracture sociale ».

■ **Royaliste** : Et les relations avec les municipalités ?

Jean-Pierre Masdoua : Les relations entre les groupes de jeunes et les municipalités sont simples : soit les jeunes acceptent de se faire récupérer soit ils n'acceptent pas et dans ce cas ils n'ont aucune aide. D'un point de vue individuel comme d'un point de vue collectif le jeune y voit une injustice : alors qu'il essaye de développer un projet d'intérêt général, la mairie refuse. Le premier problème est de part et d'autre d'accepter le dialogue. Cependant il faut relativiser les choses : tous les maires ne sont pas des démagogues, et les exigences des jeunes ne sont pas toujours justifiées. Mais il est vrai que personne n'a intérêt à aggraver cette fracture entre les jeunes et les politiques.

Bien sûr il faut donner aux jeunes la possibilité de s'organiser sans l'aide des pouvoirs publics. Mais il faut aussi convaincre les jeunes de rencontrer les décideurs (et on leur donne quelques indications pour y parvenir) et qu'on peut se faire entendre autrement qu'en cassant ou en brûlant. Nous expliquons aux jeunes le rôle du maire et ce qu'il a le pouvoir de réaliser. Cela permet de démystifier la figure du politique et de réajuster les projets qu'on veut lui soumettre. D'un autre côté nous devons aussi expliquer aux maires les attentes des jeunes.

En fait par rapport aux hommes politiques en général notre position est de les considérer comme des individus, sans souci de leur étiquette politique. D'où quelle vienne une idée qui va dans le bon sens sera soutenue. Cela aussi fait partie des savoirs de vie, ce comportement humain sur lesquels nous insistons. Les gens doivent être tolérants, capables d'abnégation et là est la base du règlement de tous les problèmes. Voilà en fait toute la philosophie que notre mot d'ordre - « lâche pas l'affaire » - résume. Malgré toutes les difficultés que cela comporte, il s'agit de persévérer dans le droit chemin même si tout invite à renoncer, car là est le seul avenir des quartiers et de notre pays entier.

Propos recueillis par
Remi TISSOT



La « transitologie »

Les analystes de la vie internationale voient bien ce qui finit, mais ont du mal à discerner la figure d'un monde qualifié d'illisible.

Au milieu d'une abondante littérature d'essais, les « appels d'empire » de Ghasan Salamé se heurtent à la « volonté d'impuissance » de Pascal Boniface. Le premier parle de la périphérie, le second du centre des « empires ». Massacres réels ici, empires virtuels là : les anciens « anti-impérialistes » aspirent à une re-colonisation, les ex-surpuissances au délestage, à l'hélicoptérisation du monde.

Constat d'échec, aucun substitut ne fonctionne : l'humanitaire, l'ONU, la sous-traitance régionale. La « communauté internationale », valeur d'opinion, est une notion mythique. La « mondialisation » est un espace ouvert mais non structurant, sinon destructurant. Nous sommes loin de la prise en charge du plus petit conflit, du plus petit État par les grands du temps de la guerre froide.

Qu'est-ce donc qui pourrait justifier un « code d'ingérence », se demande Salamé qui ne parvient pas à conclure

son inventaire : « d'une intervention à l'autre, l'absence de vision n'est que plus flagrante, faisant de la force militaire, au soir de ce siècle, un atout toujours nécessaire et déjà obsolète ». L'expert militaire qu'est Pascal Boniface se pose la même question de « l'avenir de la paix » pour constater que la guerre n'est plus considérée comme « normale ».

Est-ce donc « la fin de l'Histoire » ? La « transitologie » selon Salamé consiste à décrire un monde en transition à défaut de « pouvoir deviner le produit final de cette transition ». Si le monde est « illisible », peut-être est-ce la grille de lecture qui est inadaptable ? Une grille statique, propre aux analyses traditionnelles d'un monde pétrifié, ne saurait appréhender les lignes de force d'une dynamique d'un monde en mouvement. Ces essais savants trouvant leur limite dans leurs conclusions qui nous laissent en plan, sur notre faim, accablant un pessimisme inhibant l'action : nous n'avons plus prise sur rien. Nous ne comprenons plus rien. Nous allons vers le chaos. Alors que simplement nous ne voulons plus rien faire, ou nous refusons de remettre en cause nos schémas de pensée, ou nous avons peur de l'avenir, de la vie.

Y. L. M.

Ghasan Salamé - « Appels d'empire, ingérences et résistances à l'âge de la mondialisation » - Fayard - prix franco : 145 F.
Pascal Boniface - « La volonté d'impuissance » - Seuil - prix franco : 110 F.

Les deux derniers livres de Gérard Leclerc :

« Pourquoi veut-on tuer l'Eglise ? »

prix franco 145 F.

« Jean-Paul II le résistant »

prix franco 120 F.

Offre spéciale : les deux livres pour 260 F franco

La sphère financière

Pour tous ceux qui veulent s'y retrouver dans les dédales de la finance, voici, clair, précis, étonnamment accessible, un solide ouvrage de référence.

Pour les professeurs, les étudiants et l'ensemble des personnes qui travaillent à l'intérieur de la sphère financière, les comptes financiers de la nation constituent un des principaux instruments de leur travail quotidien. Ils trouveront dans l'ouvrage de Xavier Denis-Judicis (1) un exposé rigoureux sur cet aspect de la comptabilité nationale, et d'utiles mises au point sur les relations entre la comptabilité financière et la politique économique ainsi qu'une bonne mise en perspective historique.

Comme tout autre activité humaine, les méthodes comptables ont en effet une histoire qui ne s'inscrit pas seulement dans le champ technique, mais qui dépend étroitement des enjeux politiques et des déterminations idéologiques : ainsi, le développement de la comptabilité nationale dans son ensemble a été favorisé par les théories qui considèrent (avec raison) que la monnaie n'est pas un « voile » jeté sur l'économie et sans incidence sur son fonctionnement, mais une cause efficiente.

Tout cela peut paraître bien abstrait au citoyen qui n'est pas versé dans ces matières, et il est vraisemblable qu'il ne se

précipitera pas sur ce précis de comptabilité financière comme sur le dernier roman à la mode. Mais celui qui lit au moins un journal quotidien, et qui écoute ou regarde les informations pour tenter de comprendre le monde et d'y situer son propre destin, aura tout avantage à acquiescer ce petit ouvrage vraiment pas cher.

Ceci parce qu'il trouvera dans ce « Que Sais-Je ? » des définitions précises et des explications claires sur les mots qu'il entend chaque jour : pour discerner les enjeux de l'époque mieux vaut savoir ce qu'est exactement un ménage et un agrégat monétaire. Il est non moins important d'avoir sous la main une présentation simple des fameux « indicateurs de convergences » du Traité de Maastricht, au nom desquels on nous demande tant de sacrifices et qui provoquent tant de souffrances. Pour le meilleur ou pour le pire, rien n'est plus concret que la comptabilité financière.

B. LA RICHARDAIS

(1) Xavier Denis-Judicis - « Les comptes financiers de la nation » - « Que Sais-Je ? » n° 3054 - P.U.F. 1996 - prix franco : 45 F.

PROMOTION

Nous vous proposons d'envoyer pendant trois mois Royaliste à vos amis ou connaissances pour 25 F seulement.

C'est un moyen très efficace d'accroître

L'Humanité perdue

Le dernier essai d'Alain Finkielkraut, à l'intersection de l'histoire du XX^e siècle et de la réflexion philosophique, constitue un superbe traité d'anthropologie. Qu'est-ce que l'homme ? A leur façon tous les systèmes politiques et idéologiques ont voulu répondre à cette question. Au terme de tant de désastres, alors que la pensée devrait avoir élaboré ses mises au point nécessaires pour mettre fin à ses errements, l'auteur n'est pas du tout certain que la quête de notre humanité soit vraiment parvenue à l'étape qui pourrait nous satisfaire. Non qu'il soit lui-même désespéré ou dépourvu de sagesse. Le monde tel qu'il va ne lui paraît pas avoir rompu avec le ressentiment où Hannah Arendt voyait la disposition intime de l'homme moderne.

Mais la sagesse du philosophe réside autant dans sa lucidité pour comprendre les méandres ou les impasses du siècle que dans son aptitude à faire communier les autres à son propre humanisme ; car il semble bien qu'en dépit des sarcasmes pas si lointains d'un Michel Foucault, il n'y ait pas lieu d'abandonner ce vocable parfois incertain. Ne serait-ce que parce que la négation de l'humanité qui fait le propre du nazisme suffit à prémunir contre toute tentation de ne pas honorer l'humanité en tout temps et en tout lieu. En ce sens l'humanisme, ce pourrait être simplement la fraternité qui nous lie à notre semblable. Et ce semblable dépasse toutes les catégories qui voudraient segmenter le genre humain. C'était l'enjeu de la controverse de Valladolid quoique je sois moins sûr qu'Alain Finkielkraut que le débat ait été aussi tranché de part et d'autre. Mais à ce moment, il est certain qu'autour de l'école de Salamanque s'élabore un droit universel nouveau.

Le droit là suppose un homme arraché aux inégalités de la nature et à ses déterminations. La modernité ne consistait-elle pas dans une émancipation de l'homme dont Sartre fut un des penseurs les plus cohérents ? Mais Finkielkraut introduit un trouble dans cette belle satisfaction de l'homme émancipé. En un certain sens, le communisme - et le stalinisme lui-même - fut fidèle à cette logique d'émancipation. Pour lui, l'homme est tout entier histoire, donc pure création de lui-même. De plus il a le projet inflexible de faire advenir l'Homme générique : « Tant que l'homme a son siège dans le ciel des Idées et que la hiérarchie prévaut sur la terre, tant qu'une égalité nominale ou formelle se surimpose à l'inégalité des conditions, l'homme est une imposture, et une imposture redoutable car son rôle est de perpétuer les rapports de subordination en proclamant urbi et orbi qu'il y a été mis fin ». Le nom d'U.R.S.S. est significatif de cet « humanisme » réel comme l'a compris Derrida : « L'URSS est le nom d'un individu étatique, d'un État individuel et singulier qui s'est donné ou a prétendu se donner son propre nom propre sans référence à aucun lieu singulier ni à aucun passé national ». Telle est la patrie de l'Humanité, la nation sans nature. Cela explique que contre le nazisme, il y ait pu avoir alliance avec le stalinisme qui prétendait défendre l'Homme générique.

par Gérard Leclerc



conscience sans attaches et sans résidence - il n'est plus un homme ».

L'auteur prend ses distances avec ce qu'il appelle « la réparation humanitaire », c'est-à-dire ce mouvement de compassion qui pousse les désenchantés de l'idéologie à secourir le prochain dans sa souffrance palpable. Ce à quoi il n'y a évidemment rien à objecter. La difficulté commence lorsque l'humanitaire consiste à ignorer le politique, ce qui conduit à transformer les personnes à qui l'on porte secours en « Martiens sans appartenance, échoués sans raison à nos pieds, au petit malheur la chance » pour reprendre l'expression de Régis Debray.

Alain Finkielkraut n'est pas prêt à se laisser séduire par les derniers avatars d'un mauvais universel. Il ne croit guère au village cybernétique qui abolit les distances, il déteste le tourisme désinvolte, indifférent aux appartenances et il se moque de « cet univers fluide et léger, monstrueux et ondoyant, dansant et ductile où rien n'échoit ni n'échappe de manière définitive, où tout se visite et se combine à volonté... ». Au terme de son parcours, il exprime discrètement, toujours à l'aide de son témoin incomparable, Hannah Arendt, en quoi pourrait consister la sagesse, c'est-à-dire un certain art de penser et de vivre lorsqu'il se fonde sur « une gratitude fondamentale pour les quelques choses élémentaires qui, nous sont invariablement données ; comme la vie elle-même, l'exigence de l'homme et le monde ». Gratitude somme toute pour le don de l'être où s'enracine l'existence des hommes.

Alain Finkielkraut - « L'Humanité perdue » - Seuil - prix franco : 99 F.

Catholiques français au XIX^e siècle

L'université catholique de Nantes a organisé en 1992 un colloque sur le thème « *Catholiques entre monarchie et république, Monseigneur Freppel et son temps* ». Les actes de ce colloque sont une véritable histoire des catholiques français au XIX^e siècle.

Une idée reçue parmi bien d'autres : d'un côté des catholiques, monarchistes, réactionnaires, conservateurs, voire bonapartistes. De l'autre, des républicains, athées, « mangeurs de curés ». Les historiens du colloque de Nantes nous peignent tout au contraire une palette immense en nuances et en doutes.

Dès le 10 août 1792, il existe une droite catholique et royaliste et une gauche démocrate chrétienne, le terrain de partage se situant autour de la Constitution civile du clergé.

En 1892, Albert de Mun pouvait évoquer « *ces temps de transition, porteurs de nombreuses difficultés et de beaucoup de peines* ». De fait, l'histoire de l'Église de France au XIX^e siècle est faite d'immenses richesses intellectuelles et spirituelles, mais aussi d'hésitations qui sont la conséquence du désarroi social et politique issu de la Révolution. Faut-il rompre avec les illusions du temps ou conserver ces mêmes illusions en cessant d'être catholique ? Alternative insupportable à laquelle le Pape Léon XIII mettra fin en demandant aux catholiques français de se rallier à la république.

Vieille histoire que le ralliement : le mot a été prononcé pour la première fois vers 1792 par Jean-Baptiste Duvoisin, théologien puis premier évêque concordataire de Nantes. C'est que, secouée par la

tempête, l'Église est tiraillée par divers courants : l'ancêtre de la démocratie chrétienne naît en 1848 avec l'abbé Maret et Frédéric Ozanam : ils pensent qu'il existe un lien incontestable entre la démocratie et l'Évangile. Ils pensent aussi que l'Église doit se consacrer aux « laborieux et aux pauvres ». Le catholicisme libéral se développe autour du comte de Falloux qui tient pour définitif l'avènement de la démocratie tout en demeurant fidèle à la branche aînée des Bourbons. Falloux se bat pour la liberté religieuse - notamment celle de l'enseignement - et le salut de la papauté en Italie.

Autres courants : le légitimisme divisé entre les intransigeants et un Bonald ou un Maistre. Mais un légitimisme atteint au plus profond de ses forces par la disparition de la sacralité royale et la montée du désespoir après l'échec de la restauration de 1873. Un légitimisme qui se réfugiera dans une réflexion sociale extrêmement riche où l'on tentera de rendre à l'homme sa dignité comme créature de Dieu.

Louis Veuillot souhaite la

formation d'un parti catholique apolitique, sorte de « parti des médiateurs ». Malgré l'échec du projet, l'idée continuera de séduire, puisqu'elle fera surface sans succès en 1885 et 1889 avec Albert de Mun.

Monseigneur Freppel apparaît à lui seul comme la synthèse vivante de tout ce bouillonnement : ultramontain d'éducation, républicain en 1848, puis bonapartiste, enfin de nouveau ultramontain et royaliste. Un Alsacien de souche, déchiré par le drame de 1870. Il sera le dernier évêque-député (évêque d'Angers, député du Finistère).

Si Monseigneur Freppel sert avant tout l'Église, il reste fidèle à la monarchie jusqu'à sa mort en 1891 même si, un moment, il fait partie de ceux qui caressent le projet d'un grand parti catholique (et royaliste).

L'Église doit gouverner la société. En cela, Monseigneur Freppel est très représentatif de l'état d'esprit des prélats de son époque qui souhaitent un État fort au service de l'Église sans toutefois refuser la démocratie, dont Léon XIII dit qu'elle n'est pas contraire à

l'Évangile, sauf en ce que ses partisans refusent d'admettre que son pouvoir vient de Dieu.

L'évêque d'Angers est un opposant irréductible à la Révolution dont il dénonce l'anticléricalisme, la fausse égalité, son militarisme et son instabilité. Pourtant, il n'attache qu'une importance relative à la « tragédie sanglante de 10 ans » qui n'est à ses yeux qu'une parenthèse dans la longue histoire de France.

A cette « mutation manquée », il propose une réforme de la société qui reposerait sur la Famille, l'État et l'Église ; qui serait un retour à la France catholique et monarchique où l'État devrait aider au développement du règne de Dieu sur la Terre ; où la justice remplacerait l'égalité (devoirs des patrons, devoirs des ouvriers...).

Un discours somme toute assez proche de celui de Léon XIII. Pourtant, le pape a des vues plus larges et souhaite réintégrer l'Église dans le concert international : il a compris qu'il fallait occuper le terrain, que la presse était appelée à une place exceptionnelle. Il s'inquiète des excès du libéralisme qui entraînent le monde ouvrier vers le socialisme. Ce qui peut expliquer en partie la demande faite aux catholiques français de se rallier à un régime de moindre mal, c'est-à-dire à la république. Une demande que Monseigneur Freppel refusera jusqu'à sa mort et qui l'opposera au Cardinal Lavigerie, favorable au ralliement.

Il n'est pas possible ici d'évoquer tous les aspects abordés par le colloque de Nantes, notamment sur la question coloniale, sur les catholiques de Bretagne, etc. En tout cas, on se soulignera jamais assez la richesse et l'utilité d'une telle publication pour comprendre l'histoire de l'Église au XX^e siècle.

Marc DESAUBLIAUX

« Catholiques entre monarchie et république : Monseigneur Freppel et son temps », actes du colloque national de l'université catholique de l'Ouest, Angers, 23-25 septembre 1992, Letouzey et Ane, 1995, 238 pages, prix franco : 185 F.



♦ M^r Lavigerie, l'avocat du Ralliement.

TÉLEX

♦ **BERNANOS** - Le cinéaste Yves Bernanos, petit-fils de Georges, a adapté à l'écran « Madame Dargent », une nouvelle de son grand-père. Ce court-métrage sera présenté à l'espace Bernanos (4 Rue du Havre, 75009 Paris, tél. 01.42.80.32.18) le 22 octobre (17 h et 19 h 35).

Rappel : Dans la collection *La Pléiade* ont été rassemblés les *Essais et écrits de combat* de Bernanos. Vendu à notre service librairie au prix promotionnel de 435 F franco.

♦ **GÉRARD LECLERC** - Notre ami Gérard Leclerc sera à Grasse, Cannes et Nice les 13, 14 et 15 novembre pour présenter ses livres. Le samedi 16 novembre il participera à une conférence-débat sur « Laïcité et foi » à Bourg-la-Reine, en compagnie, entre autres, de Guy Coq, Alain Finkielkraut, René Remond (14 h 30 à la salle municipale, 63 bis Bd du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine). A noter que ses deux livres sont apparus dans la liste des « succès du mois » établie en fonction des meilleures ventes des libraires.

♦ **PRIX** - Le jury du prix Hugues Capet - récompensant l'auteur de la meilleure biographie royale de l'année - se réunira le 26 novembre prochain. La comtesse de Paris, présidente du jury, proclamera le résultat de la cuvée 1996.

♦ **POT DE RENTRÉE** - Ambiance amicale et affluence au pot de rentrée de la région parisienne le 12 octobre dernier. Dans une courte allocution, Bertrand Renouvin souligna l'importance de notre engagement politique actuel et ses enjeux au milieu d'une situation politique et sociale inquiétante à tous égards. Il était à noter que de nombreux « nouveaux » avaient profité de l'occasion de ce pot pour venir faire connaissance.

ILE-DE-FRANCE

La réunion mensuelle de la Fédération d'Ile-de-France aura lieu dans les locaux du journal le **samedi 26 octobre à 16 h**. Comme de coutume, la réunion commencera par un point politique suivi d'une discussion, avant d'aborder les questions pratiques et d'organisation. Sont conviés à cette réunion, non seulement les adhérents de la NAR, mais aussi tous ceux de nos lecteurs qui souhaitent participer plus activement à notre action.

AUTOCOLLANT

Réagissons !

Contre les projets de durcissement des « lois Pasqua » : un autocollant « *NON aux lois xénophobes* ».

Autocollant rond (64 mm) de couleur vive fluo, très visible. Vendu par planche de 12.

La planche : 7 F franco, à partir de 3 planches : 4 F franco la planche, à partir de 15 planches : 3 F franco la planche.

Autres modèles (on peut panacher les commandes) :

- Autocollant rond « *UN ROI, pourquoi pas ?* » vendu par planche de 12 (même tarif que ci-dessus).

- Autocollant rectangulaire (70 x 37 mm) publicitaire pour *Royaliste*, vendu par planche de 24 (même tarif que ci-dessus).



Un superbe album de photos historiques sur la Maison de France. Plus de trois cent illustrations, documents photographiques uniques et inédits s'étalant sur un siècle (1850-1950) - Prix franco : 260 F

RELIURE

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 97 F franco.

Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 17 F pièce).

Vendus aussi par année complète (300 F franco) de 1977 à 1995 (sauf 1979).

ÉPINGLETTES

Nous proposons différents modèles d'épinglettes (pin's) vendues au prix de 40 F pièce (franco de port).

♦ Buste de Louis XVI (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut.

♦ Buste de Marie-Antoinette (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut.

♦ Fleur de lys (vieux or ou vieux argent) - 17 mm de haut.

♦ Double cœur vendéen (vieux or, doré ou argenté) - 24 mm.

♦ Armoiries de Jeanne d'Arc (email or et argent sur fond bleu) - 16 mm de haut.

♦ Blason de France (trois fleurs de lys or sur email bleu) - 10 mm de haut.

♦ Grandes armes de France (email or et bleu sur fond blanc) - 18 mm de haut.

♦ Armes de France avec devise Montjoye St Denis (email bleu et or sur fond blanc) - 12 mm de haut.

MERCREDIS DE LA N.A.R.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons sympathisants ou curieux dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 h très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève à 22 heures. Un dîner est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 27 F).

♦ **Mercredi 23 octobre** : Le maoïsme français fait partie de la mythologie des années soixante, mais les carrières ultérieures de ses principaux animateurs permettent de comprendre son importance, non sa nature. Pourquoi tant de jeunes furent-ils séduits par la « révolution culturelle » ? Comment vécurent-ils leur engagement ? Quelle marque ont-ils laissée dans la société française ? Journaliste, comédien, **Christophe BOURSEILLER** s'est fait l'historien de cette passion intellectuelle et militante dans un livre, « *Les Maoïstes, la folle histoire des gardes rouges français* », qu'il viendra nous présenter.

♦ **Mercredi 30 octobre** : pas de réunion en raison des vacances de la Toussaint.

Pour recevoir régulièrement le programme des « *mercredis* » de la N.A.R. il suffit de nous en faire la demande.

♦ Insigne de l'association des Amis de la Maison de France (fleur de lys dorée sur hexagone bleu) - 20 mm de haut.

♦ **NOUVEAU** : Cœur chouan (email rouge sur fond blanc) - 15 mm de haut.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Le Président face au pays

Face à toutes les épreuves qui meurtrissent les Français, que fait au juste le président de la République ? Sur le ton de la plainte ou de la colère, la question était naguère régulièrement posée à chaque trouble, grave ou léger, et dans les situations difficiles que le gouvernement paraissait incapable d'affronter. Parfois même, souvenez-vous, l'opposition appuyait sa critique d'un procès en illégitimité...

Aujourd'hui on se tait. Sans doute parce que nous avons appris (héritage du précédent septennat !) à mieux respecter la fonction présidentielle. Peut-être parce que beaucoup espèrent encore un changement de politique économique et sociale qui serait conforme aux promesses du candidat Chirac. Et puis il y a l'ambiance : cette opposition à bas-bruit, et ce soudain désintérêt des commentateurs pour des sondages détestables qui auraient naguère servi à des jugements sans appel.

Enfin, pourquoi cacherai-je ma propre hésitation ? La médiation politique est aujourd'hui si fragile que toute mise en question du président risque de favoriser les déchaînements violents que nous redoutons. Par ailleurs, il n'est pas absurde de soutenir que Jacques Chirac, rigoureusement fidèle à la lettre de la Constitution, se consacre aux grands arbitrages, à la diplomatie, à la défense nationale, et laisse le Premier ministre et le gouvernement accomplir leurs tâches.

Pourtant, sans faire référence aux sondages, sans contester la légitimité démocratique du président de la République, il

importe de souligner les raisons d'un malaise croissant.

Il y a malaise quant à l'arbitrage présidentiel. Les manières franches ne font pas l'homme libre. Or il y a doute quant à la liberté de réflexion et d'action du chef de l'État, qui est une des principales conditions de l'arbitrage effectivement exercé. Manifestement, Jacques Chirac n'a même pas fait l'effort de se libérer de ses groupes d'appui (la FNSEA, la CGPME, certaines fractions du



capitalisme industriel et financier) et de la haute bourgeoisie puisqu'il a récemment évoqué une réforme de l'impôt sur la fortune qui avantagerait les milieux privilégiés. Il est non moins évident que le président de la République reste le chef du RPR, comme il a eu le tort de le montrer lors des journées parlementaires de ce parti, en rappelant les députés à la discipline.

Le malaise est d'autant plus vif que l'arbitrage politique est toujours exercé en vue de la justice. Tel n'est pas le cas. La doctrine du laisser-faire, à laquelle s'est rendu Jacques Chirac, ignore cette finalité. Au nom d'une politique de rigueur

qu'il a réaffirmée voici un an, et selon les préceptes d'un ultralibéralisme qu'il entérine, le président de la République laisse croître la misère et s'organiser le saccage industriel de la nation ; il permet que ses hommes-liges organisent la répression contre les plus démunis, tentent de soumettre la magistrature et de museler la presse pour que les affaires de corruption soient enterrées. Ni justice sociale, ni justice tout court. Face à une crise dont il connaît au moins partiellement l'ampleur, le chef de l'État se contente d'exhorter à la confiance, de fustiger le pessimisme, de dénoncer la rigidité des structures. Cela signifie qu'il dégage sa responsabilité, qu'il renonce aux choix et aux actes qui pourraient nous redonner l'espoir.

Il est grave que les citoyens soient ainsi renvoyés à eux-mêmes, à l'exception du parti dominant, des groupes d'appuis et du milieu dirigeant. Nous vérifions ou découvrons, un peu plus chaque jour, qu'il n'y a rien à attendre du chef de l'État, ni recours, ni médiation vraie, ni la moindre bienveillance.

Il est grave, pour lui-même, que le président s'enferme dans cette fausse neutralité. A tort ou à raison, elle est regardée comme une marque d'indifférence ou de dureté. Et même si la lettre constitutionnelle le conforte dans cette attitude, la nullité du Premier ministre et l'inconsistance du gouvernement vont bientôt projeter Jacques Chirac en première ligne. Il lui sera demandé des comptes, et il sera vite mis en position d'accusé.

Telle est l'épreuve majeure qui guette le président de la République : celle d'une confrontation directe avec la majorité du pays. Craignons qu'il n'y révèle son manque de caractère, sa versatilité politicienne et son trop faible souci du politique en tant que tel.

Bertrand RENOUVIN